

L'adjectif et l'expression de la qualité en kabyle

Comportement syntaxique et sémantique

The Adjective and the Expression of Quality in Kabyle

Syntactic and Semantic Behavior

Dr Salem DJEMAI

Auteur correspondant, Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou (Algérie),

salem.djemai@unmmto.dz

Soumission : 13.03.2025 – Acceptation : 19.12.2025 – Publication : 15.02.2026

Résumé — Dans cet article, nous avons étudié le comportement morpho-syntaxique des adjectifs et sommes efforcés d'étudier leurs limites. Nous y avons vu comment les adjectifs s'insèrent dans les propositions (avec leurs deux fonctions, celle d'épithète et celle de prédicat), les différents modificateurs qu'ils admettent, les éventuels compléments dont ils peuvent être pourvus et les coordinations qui leur sont permises (entre eux ou avec les éléments qui les accompagnent au niveau syntagmatique). Nous y avons également abordé les questions de la proximité des adjectifs avec les substantifs et la similitude que peuvent avoir les adjectifs avec d'autres structures syntaxiques à propos de l'expression de la qualité.

Mots-clés : *adjectif, substantif, expression de la qualité, syntaxe, kabyle.*

Abstract — In this article, we studied the morphosyntactic behaviour of adjectives and attempted to study their limits. We saw how adjectives are inserted into propositions (with their two functions, that of epithet and that of predicate), the different modifiers they admit, the possible complements they can be provided with and the coordination they are allowed (between them or with the elements that accompany them at the syntagmatic level). We also addressed the issues of the proximity of adjectives with nouns and the similarity that adjectives can have with other syntactic structures regarding the expression of quality.

Keywords: *Adjective, Noun, Expression Of Quality, Syntax, Kabyle.*

Introduction

La délimitation d'une classe d'adjectifs est une tâche particulièrement compliquée dans la description des langues.

« Pour reconnaître une classe d'adjectifs dans la description d'une langue, il convient donc d'observer d'abord le comportement morphosyntaxique de mots signifiant des caractéristiques physiques graduables d'êtres humains, animaux ou objets concrets, à la fois comme modificateurs de noms dont ils précisent le signifié et comme prédicats qui attribuent une propriété au référent d'un constituant nominal » (Creissels, 2004, p. 75).

La notion d'adjectif ne fait pas l'unanimité chez les linguistes berbérissants et on trouve plusieurs thèses qui ont été avancées à son sujet. Pour les linguistes comme Willms (1972, cité par Chaker, 1985, p. 129) et Bentolila (1981), l'adjectif tel qu'il est défini dans d'autres langues, n'a pas d'existence en berbère – Bentolila (1981, p. 346) décrit, plutôt, des noms en apposition qui sont utilisés pour qualifier d'autres noms. Penchoen (1973) et Chaker (1983), quant à eux, insistent sur le fait que l'existence de l'adjectif est déterminée d'abord par la syntaxe puis par la morphologie.

En kabyle, on trouve un certain type de nominaux qui exprime des propriétés soit comme qualificatif nominal, soit comme prédicat qui assigne une propriété au référent d'un syntagme nominal. Ces nominaux qu'on peut naturellement désigner par adjectifs sont marqués par certains traits morphologiques, syntaxiques et sémantiques, que nous détaillerons plus loin, qui les distinguent des autres noms et des verbes.

Pour bien illustrer le propos et mieux le fonder, nous ferons appel, d'une part, à des exemples attestés, empruntés, autant que possible, à des données orales ou alors à des écrits publiés. D'autre part, nous avons recouru à des exemples construits dont nous avons vérifiés la validité auprès de locuteurs natifs. Les exemples de données orales auxquels nous avons fait référence ont été sélectionnés à partir d'un corpus personnel de notre thèse (2013) que nous avons collecté en Kabylie entre 2006 et 2009. En outre, nous avons pris nos exemples de données écrites dans le *Dictionnaire kabyle-français* de J. M. Dallet (1982) et dans quelques numéros du *Fichier de documentation berbère* (1946-1975).

Nous avons choisi d'accorder dans cet article plus d'intérêt aux problèmes non ou très peu abordés par les linguistes berbérissants, comme le fait que certains substantifs accèdent à la fonction adjectivale et certains adjectifs à la fonction substantivale, ainsi que des différentes procédures de l'expression de la qualité, à savoir les complexes qualifiants, les verbes de qualité et les formes participiales.

1. Noms et verbes

Ces deux grandes catégories lexicales se distinguent à la fois par leurs latitudes fonctionnelles et leur combinatoire : *le verbe est généralement un unifonctionnel/prédicatif et le nom est un plurifonctionnel* qui peut assumer des fonctions très variées dans l'énoncé, y compris celle de prédicat. La combinatoire suffit à distinguer ces deux classes. Le verbe berbère est défini

par l'association obligatoire d'une racine¹ lexicale, d'un schème² aspectuel conjoint, souvent amalgamé, et d'un indice de personne. Ainsi, la forme **yuker** « *il a volé* » s'analyse en :

y- = indice de 3e personne du masculin singulier ;
kr = racine lexicale (« voler ») ;
-ucic2 = schème d'aspect (prétérit).

Le verbe prend la forme participiale dans les relatives où l'antécédent correspond à son sujet. Cette forme participiale se caractérise par le schème (y/i)-n, exemple :

1) ičča t uqjun **isden** (forme participiale)
 il-a.mangé DIR₃MS chien étant.enragé
 « Il a été mordu par un chien **enragé** » (EC)

De façon presque parallèle, le nom est défini par l'association d'une racine lexicale, d'un schème nominal et de marques obligatoires. Ainsi, la forme **amakar** « *voleur* » s'analyse en :

amaçac₂³ = schème nominal
kr = racine lexicale (« voler »)
 + marques obligatoires

Les marques obligatoires constituent trois oppositions binaires qui n'ont pas toutes le même statut syntaxique. Le genre (masculin/féminin) et le nombre (singulier/pluriel) sont des modalités du nom, par exemple : **amakar** « *voleur* » (MS), **imakarn** « *voleurs* » (MP), **ta-makart** « *voleuse* » (FS) et **timakarin** « *voleuses* » (FP).

La marque d'état⁴ (état libre (EL)/état d'annexion (EA)) est déterminée par la fonction syntaxique du nominal : l'état d'annexion est l'indice d'un rapport de dépendance vis-à-vis d'un autre nominal (nom ou pronom). Par exemple dans les énoncés (2a et 2b), l'état d'annexion est la marque distinctive du sujet lexical par opposition au complément direct.

2) a- **yugad weqcic** [EA] = (sujet lexical)
 il-a.peur garçon
 « Le garçon a peur. »
 b- **yugad aqcic** [EL] = (complément direct)
 il-a.peur garçon
 « Il a peur du garçon. »

¹ La racine est une séquence ordonnée de phonèmes qui constitue la totalité des éléments communs à un ensemble dérivatif.

² Le schème est un cadre formel dans lequel s'encastre la racine. Il comporte des cases vides destinées à être occupées par les phonèmes de la racine.

³ Dans les schèmes, la lettre [c] indique la consonne, les chiffres signalent l'ordre impératif des consonnes, la lettre [C] en majuscule montre la radicale tendue.

⁴ Alternance caractéristique de l'initiale du nom en berbère. On dit d'un nom est à l'état libre quand il apparaît sous la forme qu'il prend lorsqu'il est hors syntagme. Le nom est dit à l'état d'annexion, lorsqu'il subit des changements dans sa partie initiale : modifications dans sa voyelle initiale et/ou préfixation d'une semi-voyelle.

À l'intérieur de la classe des nominaux, on distingue les sous-catégories lexicales suivantes : les substantifs, les adjectifs et les numérales. Le substantif constitue le sous-ensemble fondamental de la classe. L'adjectif partage tous les traits combinatoires et fonctionnels du substantif. Il porte lui aussi les marques de genre, de nombre et d'état. L'adjectif ne se différencie syntaxiquement du substantif que par sa capacité à qualifier directement un autre nom tout en restant à l'état libre. L'adjectif, en plus de son emploi d'épithète, peut aussi fonctionner comme prédicat, ainsi que l'illustrent les exemples (3a et 3b) suivants :

- 3) a- amci **amakar** (épithète)
 chat voleur
 « un/le chat voleur »
 b- amci d **amakar** (prédicat)
 chat PP voleur
 « Le chat est voleur. »

L'emploi de l'adjectif comme prédicat est assuré par la particule prédicative d, un morphème dont l'unique fonction est d'assurer la prédication d'éléments nominaux.

2. La morphosyntaxe de l'adjectif

Les schèmes adjectivaux sont dispersés, certains produisent plus de dérivés que d'autres ; ce constat ne concerne pas d'ailleurs seulement la dérivation des adjectifs, mais tout le lexique de la langue (cf. Lionel Galand, 2018). Certains schèmes sont communs aux substantifs et aux adjectifs, mais plusieurs sont propres aux adjectifs. Voici les principaux schèmes adjectivaux :

Tableau 1 : Les principaux schèmes de l'adjectif

Schème	Base verbale	Dérivé adjectival
ac ₁ ac ₂ an	ažay « être lourd »	ažayan « lourd »
ac ₁ C ₂ VC ₃	izwiž « être rouge »	azeggaz « rouge »
ac ₁ C ₂ C ₃ VC ₄	feržes « être chauve »	aferžas « chauve »
amC ₁ C ₂ ac ₃ u	iržig « être amer »	ameržagu « amer »
anC ₁ ac ₂ u	gri « rester en dernier »	aneggaru « dernier »
imic ₁ iC ₂	ižid « être doux, sucré »	imizid « doux »
uC ₁ C ₂ iC ₃	ižwir « réussir »	užwir « habile »

D'un point de vue syntaxique, les adjectifs admettent des modifieurs adverbiaux, acceptent certains compléments et peuvent être coordonnés entre eux ou avec des éléments d'une nature différente.

2.1. Les modificateurs adverbiaux de l'adjectif

Les adjectifs, contrairement aux substantifs, sont susceptibles de recevoir des modifications d'intensité au moyen d'adverbes, sauf ceux qui sont en emploi typiquement relationnel :

- 4) a- *tayreza tacetwit*

- labour hivernale
« labour d'hiver »
b- **tayerza tacetwit aṭas*
labour hivernale beaucoup

Pour les adjectifs concernés par le marquage de l'intensité, l'adverbe vient toujours après pour les modifier :

- 5) a- *iḡḡa d idrimen imeqqrannen*
il-a. laissé PROX argents grands
« Il a laissé une grosse somme d'argent. »
b- *iḡḡa d idrimen imeqqrannen nezzeh*
il-a. laissé PROX argents grands **très**
« Il a laissé une très grosse somme d'argent. »

Ces adjectifs en emploi épithète n'acceptent que les adverbes d'intensité, contrairement aux adjectifs en emploi prédicatif qui admettent facilement divers modificateurs adverbiaux.

2.1.1. Le marquage de l'intensité

- 6) a- *d amerku*
PP sale
« Il est sale. »
b- *d amerku aṭas*
PP sale **très**
« Il est très sale. »
c- *d amerku cwiṭ*
PP sale **peu**
« Il est un peu sale. »

La reproduction du même adverbe sert à intensifier plus l'adjectif modifié :

- 7) *d ucmit aṭas aṭas aṭas*
PP laid **très très très**
« Il est très très laid. »

2.1.2. Les marqueurs de comparaison

Le système de la comparaison en berbère repose sur trois valeurs possibles : *supériorité*, *égalité* et *infériorité* :

- 8) a- *abelluḍ agi d aḡidan*
gland ce PP doux
« Ce gland est doux. »
b- *abelluḍ agi d aḡidan kter n tament* (supériorité)
gland ce PP doux **plus** de miel
« Ce gland est plus doux que le miel. »
c- *abelluḍ agi d aḡidan am tament* (égalité)
gland ce PP doux **comme** miel
« Ce gland est doux comme le miel. »
d- *abelluḍ agi d aḡidan qell n win nwen* (infériorité)

gland ce PP doux **moins** decelui votre
 « Ce gland est moins doux que le vôtre. »

2.2. Les compléments d'adjectif

En kabyle, les adjectifs en emploi épithète n'admettent jamais de compléments, contrairement aux adjectifs en emploi prédicatif qui admettent facilement des compléments :

- 9) a- *d* **azedgan** (énoncé minimum)
 PP propre
 « Il est propre. »
- b- *d* **azedgan** **n** **wul** (complément déterminatif)
 PP propre **de** **cœur**
 « Il a un bon cœur. »
- c- *d* **amellal** **umcic** **agi** (complément référentiel)
 PP blanc **chat** ce
 « Il est blanc, ce chat. »
- d- *d* **azegzaw** **deg** **ifassen** (complément de lieu)
 PP bleu **dans** **maines**
 « Il a des mains bleues (de froid). »
- e- *d* **aberkas** **seg** **ilefɛan** (complément de cause)
 PP noir **de** **saletés**
 « Il est noir de saleté. »
- f- *d* **ukyis** **si** **zik** (complément de temps)
 PP poli **depuis** **autrefois**
 « Il est poli depuis toujours. »
- g- *d* **arɣagan** **am** **ilili** (complément de comparaison)
 PP amer **comme** **laurier-rose**
 « Il est amer comme le laurier-rose. »
- h- *d* **amerbuɣ** **i** **warraw** **is** (complément indirect)
 PP béni **à** **enfants** **ses**
 « C'est béni pour ses enfants. »

Dans l'exemple (9b), l'adjectif prédicatif **azedgan** « *propre* » est déterminé par le nom **wul** « *cœur* (EA) » par l'intermédiaire de la préposition **n** « *de* ». En (9c), l'adjectif **amellal** « *blanc* » est suivi d'un complément explicatif **umcic** « *chat* (EA) » qui explicite le rhème. En (9d à 9g), les adjectifs en question portent des compléments prépositionnels introduits par différentes prépositions. En (9h), l'adjectif **amerbuɣ** « *béni* » est pourvu d'un complément indirect **warraw** « *enfants* (EA) », assuré par la préposition **i** « *à* ».

2.3. La position de l'adjectif

En plus de l'adjectif, le nom peut avoir comme expansions postposées : *un pronom affixe* du nom, *un démonstratif*, *une expansion relative*, *un déterminant ordinal*, *un déterminant indéfini* ou bien *un complément déterminatif* régi par la préposition **n** « *de* ». Pour déterminer la position de l'adjectif épithète par rapport à ces expansions, nous considérons les exemples suivants :

2.3.1. Par rapport au pronom affixe possessif

- 10) a- *amcic* **iw** **aeziz** *yemmut*.

chat **mon** **chéri** il-est.mort
 « Il est mort, mon chat chéri. »
 b- *amcic*, **æziz** **iw**, *yemmut*
 chat **chéri** **mon** il-est.mort
 « Il est mort le chat, mon chéri. »

Le sens de l'exemple (10) change selon la position du pronom affixe possessif **iw**, après ou avant l'adjectif. Dans l'énoncé (10a), le nom recteur **amcic** est modifié par le possessif ainsi que par de l'adjectif épithète **æziz** qui le détermine. Dans l'énoncé (10b), le pronom **iw**, détermine plutôt l'adjectif substantivé **æziz**, apposé au syntagme nominal **amcic** « chat ».

2.3.2. Par rapport à l'anaphorique -*nni*

11 a- *azger* **nni** **aberkan**, *yerwa*.
 Bœuf **ANAPH** **noir** il-est.rassasié
 « Il est bien engraisé, le bœuf noir. »
 b- *azger*, **aberkan** **nni**, *yerwa*
 bœuf **noir** **ANAPH** il-est.rassasié
 « Il est bien engraisé, le bœuf, le noir. »

Dans les énoncés (11a et 11b), la position du démonstratif **nni** est également pertinente, selon son emplacement, après le substantif **azger** ou après l'adjectif **aberkan**. Quand **nni** est juste après le substantif **amcic** (cf. 11a), sa fonction est de déterminer ce dernier sans aucune incidence sur l'adjectif **aberkan** qui sert à qualifier aussi le même substantif. En revanche, lorsque **nni** est postposé à l'adjectif **aberkan** (cf. 11b), son rôle, cette fois-ci, est de déterminer l'adjectif substantivé **aberkan** « le noir » qui vient en apposition après le substantif **azger**.

2.3.3. Par rapport à l'affixe déictique

12) a- *awtul* **agi** **ameçtuḥ**, *yuden*
 lapin **DEICT** **petit** il-est.malade
 « Il est malade, ce petit lapin. »
 b- *awtul*, **ameçtuḥ** **agi**, *yuden*
 chat **noir** **DEICT** il-est.malade
 « Il est malade, le lapin, ce petit là. »

Nous avons la même situation qu'en (11) dans l'énoncé (12) : Le déictique **agi** a pour fonction de déterminer le nom qu'il précède.

2.3.4. Par rapport à la relative (le participe)

13) a- *tazemmurt neḡ* **tameqqrant** **irḡan**, *tettarew* *aṭas*
 olivier notre **grande** **ayant.brûlé** elle-produit beaucoup
 « Il donnait beaucoup de fruits, notre grand olivier brûlé. »
 b- *tazemmurt neḡ* **irḡan**, **tameqqrant**, *tettarew* *aṭas*
 olivier notre **ayant.brûlé** **grande** elle-produit beaucoup
 « Il donnait beaucoup de fruits, notre olivier brûlé, le grand. »

Dans la phrase (13), la position de l'adjectif, avant ou après l'expansion relative participiale, est pertinente pour le sens de la phrase. Lorsque l'adjectif **tameqqrant** est avant

l'expansion relative (cf. 13a), son rôle est de qualifier le substantif **tazemmurt**. Lorsque l'adjectif **tameqqrant** vient après l'expansion relative (cf. 13b), sa fonction est appositive et non qualificative.

2.3.5. Par rapport au déterminant ordinal

- 14) a- *yuy* *d* *aserdun* **amellal** *wis sin*
 il-a.acheté PROX cheval **blanc** **deuxième**
 « Il a acheté un deuxième cheval blanc. »
 b- *yuy* *d* *aserdun* *wis sin,* **amellal**
 il-a.acheté PROX cheval **deuxième** **blanc**
 « Il a acheté un deuxième cheval, un blanc. »

La position du déterminant ordinal dans les phrases (14a et 14b), avant ou après l'adjectif, change partiellement le sens de la phrase.

2.3.6. Par rapport au déterminant indéfini

- 15) a- *d* *aɣɣul* **nniden** **aderɣal**
 PP âne **autre** **aveugle**
 « C'est un autre âne aveugle. »
 b- *d* *aɣɣul* **aderɣal** **nniden**
 PP âne **aveugle** **autre**
 « C'est un autre âne aveugle. »

Le déterminant indéfini **nniden** « *autre* », positionné avant ou après l'adjectif, ne change rien au sens des énoncés (15a et 15b).

2.3.7. Par rapport au complément déterminatif

- 16) a- *d* *amur* **n** *wexsum* **ameqqran**
 PP part **de** **viande** **grand**
 « C'est une grosse part de viande. »
 b- *d* *amur* **ameqqran** **n** *wexsum*
 PP part **grand** **de** **viande**
 « C'est une grosse part de viande. »
 17) a- *d* *aqerru* **n** *wexxam* **imceɣhi**
 PP tête **de** **maison** **avare**
 « C'est un chef de famille avar. »
 b- **d* *aqerru* **imceɣhi** **n** *wexxam*
 PP tête **avare** **de** **maison**

Dans les exemples (16a et 16b), la position de l'adjectif, que celui-ci soit avant ou après le complément de nom, n'a aucune incidence sur le sens de l'énoncé, contrairement à ce qui est des exemples (17a et 17b). Mais l'explication reste simple, puisqu'il s'agit d'un nom composé figé (**aqerru n wexxam** « *le chef de la famille* ») qui perd son sens compositionnel si l'on dissocie les éléments qui le composent.

3. La sémantique de l'adjectif

En berbère (notamment en kabyle), comme dans beaucoup de langue, il est difficile de distinguer clairement les adjectifs des substantifs : les adjectifs sont capables d'être des désignateurs de concepts et certains substantifs sont aptes à être des qualificatifs. De même que la forme adjectivale, l'expression de la qualité (d'un objet d'un être ou d'une notion) peut se réaliser au moyen d'une forme verbale (verbes de qualité ou participe) ou par divers formes complexes.

3.1. Les contours flous entre l'adjectif et le substantif

Les candidats au statut d'adjectif sont des mots dont les spécificités morphologiques et l'emploi prédicatif sont analogues à ceux des noms. Dès lors, la différenciation entre adjectifs et substantifs ne peut se faire que sur des critères distributionnels au niveau syntagmatique où l'adjectif et le substantif ne se distinguent que par le fait que le premier fonctionne « naturellement » comme dépendant et « accessoirement » comme tête et le deuxième fonctionne « naturellement » comme tête et « accessoirement » comme dépendant.

Nous optons dans notre démarche pour un point de vue continu. En d'autres termes, nous procédons non pas par catégories rigides de langue, mais par emplois, parce que seuls les emplois – les formes dans leur contexte – sont stables. Selon Brunot (1926, p. XII, cité par Girault, 2004, p. 171) : « *Les éléments linguistiques n'ont pas de valeur constante. Au centre de leur aire, ils apparaissent bien caractérisés : sur les bords, ils se confondent avec d'autres* ».

3.1.1. Les substantifs et la fonction adjectivale

Les substantifs renvoient à une catégorie référentielle indépendante en vertu de leur seul sens et sans l'appui d'un support notionnel sous-entendu. Il y a plusieurs substantifs (notamment les noms d'agent) qui se partagent les mêmes signifiants, néanmoins certains assument les deux fonctions (substantivale et adjectivale) d'une manière indifférente et certains d'autres n'assument que leur fonction première qui est substantivale. Selon Creissels (2006, p. 112), « *dans les langues qui ont des lexèmes à vocation adjectivale au comportement prédicatif de type nominal, il est souvent impossible de trouver des critères morphologiques permettant de délimiter d'une façon nette une classe d'adjectifs distincte de la classe des noms...* ».

Voici quelques exemples en kabyle qui illustrent nos propos, dans le tableau suivant :

Tableau 2 : Analogie des schèmes des noms d'agent et des adjectifs.

		Nom d'agent	adjectif
am _C ac ₂ C ₃	amxalef	Celui qui est distingué.	Excellent, supérieur...
	amsawem	Celui qui propose un prix.	-
am _C C ₂ ac ₃	ameḥsad	Un envieux, un jaloux.	Envieux, jaloux.
	amenṛac	Celui qui pioche.	-
am _C C ₂ C ₃	amṣeddeɛ	Un importun.	Importun, taquin, qui agace.
	amqeddem	Un chef, un responsable.	-

Ce sont essentiellement les substantifs de la sous-classe des noms verbaux d'animés qui peuvent endosser le rôle adjectival. Ces noms verbaux d'animés désignent un homme ou un

animal effectuant tel procès ou ayant telle qualité et peuvent être dérivés de verbes d'action pour les noms d'agent :

aker « voler » → *amakar* « un voleur »

et de verbes d'état pour les noms de patient :

aɛen « être malade » → *amuɛin* « un malade »

Afin de définir la nature de ces substantifs qui peuvent s'employer comme adjectifs, nous allons prendre des exemples (18 à 22) qui illustrent en quelque sorte la “distance” entre “le domaine notionnel dynamique” et “le domaine notionnel statif” :

- 18) *tanerzuft d tin irezfen s axxam imawlan is*
 tanerzuft PP celle étant.en.visite à maison parents son
 « tanerzuft, c'est celle qui est en visite chez ses parents. »
- 19) *ameksa d win ikessen*
 berger PP celui ayant.fait.paître.habituellement
 « Un berger, c'est celui qui fait paître habituellement. »
- 20) *amakar d win ittakren*
 voleur PP celui ayant.volé.habituellement
 « Un voleur, c'est celui qui vole habituellement. »
- 21) *amuɛin d win yuɛnen*
 malade PP celui étant.malade
 « Un malade, c'est celui qui est malade. »
- 22) *aberkən d win berriken*
 noir PP celui étant.noir
 « Un noir c'est celui qui est noir (de peau). »

Dans l'exemple (18), le procès véhiculé par le nom d'agent *tanerzuft* commence une fois que le sujet est chez ses parents et finit le moment où il est chez-lui. On est, alors, dans le domaine notionnel dynamique qui est limité dans le temps ; en quelque sort, on a un événement - exprimé par la forme participiale *irezfen* au thème d'accompli - qui a un début (D) et une fin (F) qu'on peut illustrer par le schéma suivant :

D.....F

Dans les exemples (19 et 20), les procès effectués par les noms d'agent *ameksa* et *amakar* ne s'appliquent pas seulement à ceux qui sont en train d'accomplir les procès de paître et de voler, mais également à ceux qui accomplissaient ces tâches par habitude ou par propension. Ce mode d'habitude est explicité par la flexion des deux participes *ikessen* et *yettakren* à l'aoriste intensif (inaccompli). Donc, on est aussi dans le domaine notionnel dynamique, mais qui n'est pas limité dans le temps. Ici, on a une activité qui a un début (D) et une fin (F) qui se répètent couramment et qu'on peut schématiser de la manière suivante :

D...F D...F D...F D...F D...F D...F D...F

Dans les exemples (21 et 22), on a affaire, contrairement aux exemples précédents, à des expressions d'état. En (21), c'est un état transitoire qui est exprimé par le signifié du nom de

patient *amudin*. En (22), c'est un état permanent qui est manifesté par le sens du nom de patient *aberkan*. De ce fait, on est dans le domaine notionnel statif qui présente un état stable qui n'implique pas de changement, c'est-à-dire que ses différentes phases sont identiques entre elles et qu'on peut illustrer par les représentations ci-dessous :

D _____ F (État transitoire)
D _____ (État permanent)

Les substantifs de domaine des états stables assument avec aisance la fonction adjectivale, comme c'est le cas dans les exemples (21 et 22) ; Les substantifs incertains au fonctionnement adjectival sont plutôt liés au domaine notionnel non statif, à l'instar des exemples (18, 19 et 20).

La sous-classe sémantique des noms d'événement n'est pas concernée par le phénomène de l'adjectivation, à l'image de l'exemple (18) où le nom d'agent *tanerzufe*⁵ ne peut pas fonctionner comme modifieur nominal à cause des représentations sémantiques de ce genre de substantifs qui identifient le procès qu'ils dénotent à son accomplissement effectif. Ici, on est situé dans le domaine notionnel dynamique qui est par nature impropre à exprimer une propriété.

Quant à la sous-classe sémantique des noms d'activité, elle est partagée : certains noms de cette sous-classe se prêtent facilement à la fonction adjectivale, à l'instar des exemples suivants :

- 23) a- *amakar*
« Un voleur. »
b- *amcic amakar*
chat voleur
« Un chat voleur. »
- 24) a- *imqejjem*
« Un moqueur. »
b- *bnadem imqejjem*
homme moqueur
« Une personne moqueuse. »

D'autres, en revanche, ne peuvent assumer que leur fonction première de substantif, comme le cas de (25 et 26) :

- 25) a- *anagam*
« Celui qui puise de l'eau. »
b- **argaz anagam*
homme celui. qui. puise. de. l'eau

⁵ Le correspondant adjectival issue la même racine lexicale que le nom d'agent *tanerzufe* est le nom d'action verbale *tirezraf* « le fait d'aller en visite », combiné avec le morphème adjectif *m* : *tamettut m trezzaf* « La femme qui est toujours en visite ».

- 26) a- *amžad*
 « Celui qui porte le grain à moudre. »
 b- **argaz amžad*
 homme celui.qui.porte.le.grain.à.moudre

Les substantifs en (25 et 26) – inaptés à assumer le rôle adjectival – ont la spécificité de désigner des classes linguistiques stables où le locuteur s'interdit tout discours subjectif. Le concept associé à ces substantifs n'est en aucun cas caractérisant, mais simplement typant (*désignatif, c'est loin de signifier une propriété*).

Inversement, les substantifs adjectivés en (23b et 24b) déterminent des classes linguistiquement instables puisque leurs traits définitoires varient considérablement selon les locuteurs et les situations. Ils sont à plus forte raison aptes à l'emploi adjectival où le substantif adjectivé dénoterait des propriétés, nécessairement subjectives et variables, que le locuteur infère pragmatiquement à l'agent concerné par l'activité en question. Ce type de propriétés est assigné au sujet qui itère une action d'une manière habituelle. Cette habitude est alors perçue comme faisant partie de la définition même du sujet, devenant une propriété de celui-ci.

Pour pouvoir attribuer à un sujet la propension à agir de telle ou telle façon, il faut absolument qu'il y ait une constance dans la manière d'agir, c'est-à-dire, une régularité dans le comportement. C'est à partir de cette régularité que l'on peut construire des noms qualifiants qui cessent d'être dynamiques pour devenir statifs. Autrement dit, la lecture stative de ces adjectifs prend sa source dans l'interprétation habituelle qui n'est qu'une phase intermédiaire entre l'agir (interprétation événementielle, dynamique) et l'être (*interprétation caractérisante, statique*). C'est alors que le glissement se produit : *le comportement de quelqu'un lorsqu'il est régulier, c'est-à-dire lorsqu'il est une habitude, s'intègre dans la définition de sa personnalité, une habitude comportementale est donc une qualité*. On voit alors que l'interprétation habituelle d'un comportement et l'expression d'une qualité se confondent.

3.1.2. Les adjectifs et la fonction substantivale

La nature des adjectifs qui assument la fonction substantivale est d'ordre sémantique également, puisque tout adjectif qui dénote linguistiquement une propriété inhérente aux êtres animés ou indique une qualité qui leur accordée pragmatiquement peut fonctionner comme tel :

- 27) a- *afus aberkan*
 main noir (EL)
 « Main noire »
 b- *afus uberkan*
 main noir (EA)
 « Main d'un noir »

Dans l'exemple (27a), *aberkkan* fonctionne comme un adjectif épithète qui qualifie son nom recteur *afus* « main ». En revanche, dans l'exemple (27b), il fonctionne comme un

complément de nom, c'est-à-dire qu'il assume une fonction substantivale où le concept associé à cet adjectif ne désigne pas une propriété, mais il est simplement tybant.

3.2. L'adjectif et l'expression de la qualité en kabyle

Comme l'indiquent les exemples ci-après, pour exprimer la qualité, en plus l'adjectif, on emploie d'autres stratégies.

3.2.1. La structure d (PP) + substantif

- 28) *Ula d nutni d lašel, d imuwlan n teqbaylit*
 Même PP eux PP origine PP gens de kabyle
 « Eux aussi sont de noble origine, des gens qui tiennent à la tradition. »

En (28), le substantif *lašel* introduit par la particule prédicative *d* fonctionne comme un prédicat qui attribue une propriété à son référent nominal à la manière d'un adjectif. Pareillement pour le substantif *teqbaylit* qui est le régime de la préposition *n* « de » avec laquelle il forme un syntagme prépositionnel qualifiant comme un adjectif épithète.

3.2.2. La suite n « de » + substantif (ou adverbe)

- 29) *Tiziri d taqciɛt n leali*
 Tiziri PP fille de bon
 « Tiziri est une fille adorable. »
 30) *Mmi s d aqcic n dir*
 fils son PP garçon de mauvais
 « Son fils est un mauvais garçon. »

En (29 et 30), le substantif *leali* et l'adverbe *dir* en s'associant avec la préposition *n* donnent un constituant qui assume un rôle qualificatif.

3.2.3. La forme adverbiale yir « mauvais

- 31) *Yir tarwa yif itt ulac*
 Mauvais descendance il-surpasse DIR₃FS rien
 « Des mauvais enfants, mieux veut ne pas en avoir. »

En (31), la forme adverbiale *yir* modifie un nominal auquel elle est antéposée pour lui assigner une propriété qui est propre au domaine des adjectifs.

3.2.4. La forme participiale

Le participe est une forme impersonnelle que prend le verbe dans les relatives où l'antécédent correspond au sujet du verbe. Quand la forme participiale exprime un état, une qualité ou une appréciation, elle peut concurrencer l'adjectif pour la qualification des substantifs, comme il le montrent les exemples plus-bas. Ces participes appartiennent à des champs notionnels d'expression d'états variés.

3.2.4.1. *La perception physique visuelle*

La couleur :

- 32) a- *aserwal* ***berriken***, *yettawi ammus*
 Pantalon étant noir il-porte saleté
 « Le pantalon (qui est) noir n'est pas salissant. »
 b- *aserwal* ***aberkan***, *yettawi ammus*
 pantalon noir il-porte saleté
 « Le pantalon noir n'est pas salissant. »

L'espace :

- 33) a- *taseddart* ***hrawen***
 degré étant large
 « un degré (qui est) large »
 b- *taseddart* ***tahrawant***
 degré large
 « un degré large »

3.2.4.2. *La perception sensorielle*

Le goût :

- 34) a- *aɣrum* *messusen*
 pain étant fade
 « un pain (qui est) non salé »
 b- *aɣrum* *amessas*
 pain fade
 « un pain non salé »

Le toucher :

- 35) a- *tigɛmt* *fessusen*
 boucle étant léger
 « une boucle (qui est) légère »
 b- *tigɛmt* *tafessast*
 boucle légère
 « une boucle légère »

Les sentiments :

- 36) a- *yemma* *ɛzizen*
 mère-ma étant chérie
 « ma mère (qui est) chérie »
 b- *yemmata* *ɛzizt*
 mère-ma chérie
 « ma mère chérie »

3.2.4.3. Les appréciatifs

Les participes qualifiants issus de verbes appartenant au domaine des appréciatifs⁶ signifient plus l'habitude que l'acte du verbe, exemple : *ɣull* « désavantager », *ɣder* « tromper », *seddeɛ* « agacer »... Ils portent toujours un schème aspectuel qui exprime la valeur de « l'habitude » :

- 37) a- *tameɣɣut* *itt ɣullun*
 femme étant.injuste.habituellement
 « une femme (qui est) injuste »
 b- *tameɣɣut* *tam ɣullut*
 femme injuste
 « une femme injuste »

La modalité d'habitude convertit le procès non statif en une propriété par l'emploi d'une forme adjectivale ou bien participiale issue de ces bases verbales.

Certains verbes perfectifs et semi-perfectifs⁷ sont susceptibles d'avoir des formes participiales ou adjectivales qui sont interprétés comme la spécification d'un état résultatif. Une fois l'action achevée, c'est l'état du sujet qui a subi l'action tel qu'il résulte de l'effection du procès qui sera considéré. En règle générale, les qualificatifs qui proviennent de ces verbes sont ceux qui modifient les caractéristiques jugées saillantes de leur objet. Cette modification porte généralement sur la structure physique : *msex* « salir », *clex* « détacher », *rez* « casser », etc.

- 38) a- *aksum* *ikemcen*
 viande étant.ratatiné
 « une peau (qui est) ridée »
 b- *aksum* *ukmic*
 viande ratatiné
 « une peau ridée »

Conclusion

D'un point de vue morphologique, la formation du genre et du nombre de l'adjectif est semblable à celle des noms. Lorsqu'il est en emploi épithète, l'adjectif ne prend pas l'état d'annexion malgré le solide lien syntaxique qu'il entretient avec son référent nominal. Malgré le nombre élevé de schèmes qui caractérisent la dérivation des adjectifs en kabyle, une certaine homogénéité existe au fond de ce système où chaque (plusieurs) base(s) de dérivation possède(nt) son/leurs modèle(s) de schème(s) qu'elle(s) utilise(nt) pour former un adjectif. D'un point de vue syntaxique, les adjectifs, qui sont naturellement aptes à être modifiés par

⁶ Les appréciatifs, ce sont des termes par lesquels on porte un jugement de valeur ou une appréciation descriptive sur une personne ou une chose quelconque.

⁷ Les verbes perfectifs impliquent une limite absolue au-delà de laquelle son effection est entièrement accomplie et ne serait donc se prolonger. Les verbes semi-perfectifs comportent dans leur sémantisme une limite à partir de laquelle le procès peut être considéré comme accompli, mais au-delà de laquelle il peut néanmoins se prolonger, en entraînant toutefois une modification quantitative de l'état résultatif. (Riegle, 1985, p. 190).

des adverbes d'intensité, acceptent diverses expansions, notamment en fonction prédicative. Au sein du syntagme nominal, l'épithète adjectivale peut être coordonnée à un complément déterminatif, au déterminant indéfini *nniɣn* « autre » ou à une relative verbale. Dans le cas des deux premiers, l'ordre des constituants n'est pas important. En revanche, la relative verbale ne peut pas précéder un adjectif épithète, sinon, comme dans le cas des déterminants (*tels qu'un possessif, un anaphorique, un déictique ou un ordinal*), l'adjectif se substantivise. D'un point de vue sémantique, le problème demeure dans la proximité des adjectifs avec les substantifs qui peuvent s'exercer dans les deux sens. Parmi les substantifs qui assument, avec beaucoup de légèreté, un rôle adjectival, il y a les noms de patient. En revanche, les noms d'activité sont partagés : *ceux qui se prêtent à la qualification adjectivale déterminent des classes linguistiquement non stables et ceux qui ne sont pas susceptibles de fonctionner adjectivement ont la spécificité de désigner des classes linguistiques stables*. Ce rôle substantival exclusif peut être élargi au rôle adjectival, si la dimension pragmatique entre en jeu pour réinterpréter le sens linguistique de ces substantifs par un autre sens d'ordre pragmatique. En ce que concerne la nature des adjectifs qui peuvent être substantivisés, elle est d'ordre sémantico-pragmatique, soit tous les adjectifs issus de bases lexicales qui dénotent une propriété inhérente aux êtres animés peuvent s'interpréter comme la création d'un terme typant à partir d'une propriété. En kabyle, l'emploi adjectival des formes verbales pour exprimer la qualité est si importante que plusieurs formes verbales dérivées de bases lexicales qui ne présentent pas de formes adjectivales, suppléent l'adjectif et valent pour lui.

Tout compte fait, nous considérons que, par sa forme, son comportement syntaxique et sémantique, l'adjectif est une sous-classe nominale qui est, à l'opposé des substantifs, à la limite de la classe verbale dans laquelle une bonne partie de verbes, aptes à dénoter une qualité ou un état résultatif, peuvent endosser la fonction adjectivale.

Références

- BENTOLILA, Fernand (1981). *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère*. Paris : Selaf.
- CANTINEAU, Jean (1950). « Racines et schèmes ». *Mélanges William Marçais*, p. 119-124. Institut d'Études Islamiques de l'Université de Paris. Paris : G.-P. Maisonneuve.
- CHAKER, Salem (1984). *Textes en linguistique berbère (introduction au domaine berbère)*. Paris : CNRS.
- (1985). « Adjectif (qualificatif) ». *Encyclopédie berbère II*, p. 129-136. Aix-En-Provence : Edisud.
- (1995). *Linguistique berbère : étude de syntaxe et de diachronie*. Paris : Peeters.
- CREISSELS, Denis (2004). « La notion d'adjectif dans une perspective typologique », p. 73-88. *L'adjectif en français et à travers les langues : Actes du colloque international de Caen* (28-30 juin 2001). Caen : Bibliothèque de syntaxe et sémantique, PUC.
- DALLET, Jean-Marie (1982). *Dictionnaire kabyle-français, parler des Aït Mangellat* (Algérie). Paris : SELAF (Maghreb-Sahara 1).
- DJEMAI, Salem (2013). *L'expression de la qualité en berbère : étude morphosémantique et syntaxique de l'adjectif en kabyle*. Thèse de doctorat. Paris : INALCO.

- FICHER de Documentation Berbère suivi du Fichier Périodique, Publication périodique dactylographiée, Renéo puis Offset ou Typo, de 1946 à 1975, Fort-National puis Alger.
- GALAND, Lionel (2006). « Le participe berbère ». *Faits de Langue*, n° 27, vol. 2, p. 45-63.
- LONNET A. et METTOUCHI A. (éds). *Les langues chamito-sémitiques (afro-asiatiques)*. Paris : Ophrys.
- (2018), « Le couple racine et schème en berbère ». *Asinag*, 13.
<http://journals.openedition.org/asinag/492> (consulté le 12 mars 2025).
- GIRAULT, Stéphanie (2004), « Faille dans la dichotomie espace-temps ? Le participe épithète ou les propriétés aspectuelles de l'adjectif », p. 169-180. *L'adjectif en français et à travers les langues : Actes du colloque international de Caen (28-30 juin 2001)*. Caen : Bibliothèque de syntaxe et sémantique, PUC.
- MOESCHLER, Jacques (1996). *Théorie pragmatique et pragmatique conversationnelle*. Paris : Armand Colin.
- NOAILLY, Michèle (1990). *Le substantif épithète*. Paris : Presses Universitaires de France.
- PENCHOEN, Thomas (1973). *Étude syntaxique d'un parler berbère (Aït Frah de l'Aurès)*. Napoli.
- REIGEL, Martin (1985). *L'adjectif attribut*. Paris : PUF.

Abréviations et sigles

* : indique les énoncés agrammaticaux

ANAPH : anaphorique (nni)

DEICT : déictique de proximité (agi)

DIR : affixe direct

EA : état d'annexion

EL : état libre

IND : affixe indirect

Ex. : exemple

f : féminin

m : masculin

p : pluriel

p. : page

PP : Particule prédicative (d)

PROX : particule proximale (d)

s : singulier

Pour citer cet article

Salem DJEMAI, « L'adjectif et l'expression de la qualité en kabyle : Comportement syntaxique et sémantique », *Paradigmes*, vol. IX, n° 01, janvier 2026, p. 353-369.